

**Avis**

**relatif à l'agrément de dispositifs de traitement des eaux usées domestiques et fiches techniques correspondantes**

Numéro d'avis : 2021-CERIB-003

Date de l'avis : 21 juin 2021

En application de l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO<sub>5</sub> et après évaluation, le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton agréé les dispositifs de traitement suivants :

<b>Titulaire de l'agrément</b>	<b>ABAS</b> Parc d'Activité du Moulin Neuf 1, 56130 Péaule					
<b>Dénomination commerciale</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 5 EH</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 5 EH</b>	<b>Filtre SIMBIOSE FBRI 6 EH</b>	<b>Filtre SIMBIOSE FB 6 EH</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 10 EH</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 10 EH</b>
<b>Capacité de traitement</b>	5 Équivalents-Habitants		6 Équivalents-Habitants		10 Équivalents-Habitants	
<b>Numéro national d'agrément</b>	<b>2021-003-ext01</b>	<b>2021-003-mod01-ext01</b>	<b>2021-003</b>	<b>2021-003-mod01</b>	<b>2021-003-ext02</b>	<b>2021-003-mod01-ext02</b>
<b>Historique</b>	Modèle extrapolé en 2021	Modèle extrapolé et modifié en 2021	Modèle de référence agréé en 2021	Modèle de référence modifié en 2021	Modèle extrapolé en 2021	Modèle extrapolé et modifié en 2021

<b>Titulaire de l'agrément</b>	<b>ABAS</b> Parc d'Activité du Moulin Neuf 1, 56130 Péaule					
<b>Dénomination commerciale</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 12 EH</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 12 EH</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 18 EH</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 18 EH</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 20 EH</b>	<b>Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 20 EH</b>
<b>Capacité de traitement</b>	12 Équivalents-Habitants		18 Équivalents-Habitants		20 Équivalents-Habitants	
<b>Numéro national d'agrément</b>	<b>2021-003-ext03</b>	<b>2021-003-mod01-ext03</b>	<b>2021-003-ext04</b>	<b>2021-003-mod01-ext04</b>	<b>2021-003-ext05</b>	<b>2021-003-mod01-ext05</b>
<b>Historique</b>	Modèle extrapolé en 2021	Modèle extrapolé et modifié en 2021	Modèle extrapolé en 2021	Modèle extrapolé et modifié en 2021	Modèle extrapolé en 2021	Modèle extrapolé et modifié en 2021

La fiche technique descriptive correspondante est présentée en annexe. Elle porte seulement sur le traitement des eaux usées. Elle ne porte ni sur la collecte, ni sur le transport, ni sur l'évacuation des eaux usées.

Le guide d'utilisation (*Guide de l'utilisateur et de l'installateur – Filtre SIMBIOSE FB et SIMBIOSE FBRI – 5 EH 6 EH 10 EH 12 EH 18 EH 20 EH*, 15/06/2021, 85 pages) est disponible auprès du titulaire de l'agrément et sur le portail interministériel de l'assainissement non collectif à l'adresse : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>.

## ANNEXE

### Fiche technique descriptive associée aux dispositifs de traitement agréés Filtre SIMBIOSE FBRI 6 EH et Filtre SIMBIOSE FB 6 EH et aux gammes de dispositifs de traitement agréés Filtre SIMBIOSE FBRI et Filtre SIMBIOSE FB, modèles 5 EH, 10 EH, 12 EH, 18 EH et 20 EH

REFERENCES NORMALISATION ET REGLEMENTATION	
<b>Références réglementaires et normatives</b>	Arrêté du 7 septembre 2009 modifié Annexe ZA de la norme NF EN 12566-3+A2
<b>Type de procédure</b>	Simplifiée selon l'annexe 3 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié
<b>Organisme notifié chargé de l'évaluation de l'agrément</b>	Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton

SYNTHÈSE DU FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS	
<b>Technologie de traitement</b>	filtres compacts à plaquettes de pin alimentés sous faible pression (en gravitaire)
<b>Description (nombre et fonction) des cuves / compartiments</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- modèle de 5 EH : 1 cuve à 2 compartiments (pour fosse toutes eaux et filtre)</li> <li>- autres modèles : 1 cuve pour fosse toutes eaux à 1 compartiment suivi de :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- modèles de 6 EH : 1 cuve à 1 compartiment pour filtre</li> <li>- modèles de 10 EH : 1 cuve à 2 compartiments pour filtre</li> <li>- modèles de 12 EH : 2 cuves à 1 compartiment pour filtre</li> <li>- modèles de 18 EH : 3 cuves à 1 compartiment pour filtre</li> <li>- modèles de 20 EH : 2 cuves à 2 compartiments pour filtre</li> </ul> </li> </ul>
<b>Liste des principaux équipements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- préfiltre dans la fosse toutes eaux</li> <li>- boîte d'équi-répartition (modèles 10 EH, 12 EH, 18 EH et 20 EH)</li> <li>- média filtrant (plaquettes de pin) dans le filtre</li> </ul> <p>Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pompe de relevage intégrée</li> <li>- alarme</li> </ul>

La périodicité de la vidange de ces dispositifs de traitement doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues correspondant à un remplissage au plus égal à 50 % du volume utile de la fosse toutes eaux (voir la hauteur maximum de remplissage de boue avant extraction dans le tableau suivant). Les fréquences de vidanges théoriques à charge nominale indiquées dans le tableau suivant sont données à titre indicatif. Seul le remplissage à la hauteur indiquée doit déclencher la vidange.

La fosse toutes eaux est ventilée par une entrée d'air constituée par la canalisation d'amenée des eaux usées qui est prolongée jusqu'à l'air libre au-dessus du toit de l'habitation. L'extraction des gaz de la fosse toutes eaux est assurée par une canalisation rapportée au-dessus du faîtage du toit de l'habitation avec un extracteur. Le filtre possède une entrée d'air située au niveau du couvercle.

Ces dispositifs peuvent être installés pour des résidences secondaires.

L'évacuation des eaux usées traitées se fait conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié précité (évacuation prioritairement réalisée par infiltration dans le sol ou irrigation souterraine des végétaux et, en cas d'impossibilité démontrée, par rejet vers le milieu hydraulique superficiel).

Les performances épuratoires concernant les paramètres microbiologiques n'ont pas été mesurées.

Des prescriptions techniques pourront être fixées par le préfet en application de l'article L. 1311-2 du code de la santé publique ou par le maire en application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, lorsque des usages sensibles, tels que la conchyliculture, la cressiculture, la pêche à pied, le prélèvement en vue de la consommation humaine ou la baignade existent à proximité du rejet.

Les charges organiques pouvant être traitées par ces dispositifs peuvent aller jusqu'aux capacités de traitement présentées dans le tableau suivant.

SYNTHÈSE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS			
Dénomination commerciale		Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 5 EH	Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 5 EH
Capacité de traitement		5 EH	
Numéro national d'agrément		2021-003-ext01	2021-003-mod01-ext01
Cuve	Nombre	1	
	Forme	parallélépipédique	
	Matériau	béton	
Fosse toutes eaux	Hauteur utile (cm)	113	
	Volume utile (m <sup>3</sup> )	2,55	
	Surface utile (m <sup>2</sup> )	2,37	
	Hauteur maximum de remplissage de boue avant extraction (cm)	56	
	Fréquence de vidange théorique à charge nominale (mois)	20	
Filtre	Hauteur utile du média (cm)	10 + 34 + 10 + 34	
	Hauteur utile du fil d'eau d'entrée (cm)	119	
	Surface utile (m <sup>2</sup> )	2,07	
	Débit déclaré (L/min) de la pompe de relevage pour une hauteur donnée (m)	100 à 4,2 m	-
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS			
Hauteur maximale de remblai autorisée au- dessus de la cuve (cm)		75	
Mise en œuvre possible en présence de nappe phréatique		oui	

SYNTHÈSE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS									
Dénomination commerciale		Filtre SIMBIOSE FBRI 6 EH		Filtre SIMBIOSE FB 6 EH		Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 10 EH		Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 10 EH	
Capacité de traitement		6 EH				10 EH			
Numéro national d'agrément		2021-003		2021-003-mod01		2021-003-ext02		2021-003-mod01-ext02	
Fosse toutes eaux		<i>Ou bien</i>				<i>Ou bien</i>			
	Fabricant	ABAS	THEBAULT	SIMOP	BONNA SABLA	THEBAULT		SIMOP	BONNA SABLA
	Gamme	SIMBIOSE FS	MAXI ECO	FTE2	GAMMA CLAIRFO+	MAXI ECO Basse	MAXI ECO Haute	FTE2	GAMMA CLAIRFO+
	Modèle	3 m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>	3 m <sup>3</sup>	5 m <sup>3</sup>	5 m <sup>3</sup>	5 m <sup>3</sup>	5 m <sup>3</sup>
	Nombre	1	1	1	1	1	1	1	1
	Forme	parallélépipédique	parallélépipédique	parallélépipédique	parallélépipédique	parallélépipédique	parallélépipédique	ovoïde horizontal	parallélépipédique
	Matériau	béton	béton	polyéthylène	béton	béton	béton	polyéthylène	béton
	Hauteur utile (cm)	113	115	125	106	130	195	147	165
	Volume utile (m <sup>3</sup> )	3,05	3,14	3,00	3,00	5,14	5,00	5,00	5,14
	Surface utile (m <sup>2</sup> )	2,82	2,63	2,08	2,80	4,02	2,63	2,15	2,85
	Hauteur maximum de remplissage de boue avant extraction (cm)	56	58	63	53	65	97	80	83
Fréquence de vidange théorique à charge nominale (mois)	20				20				
Filtre	Nombre	1				2			
	Forme	parallélépipédique				parallélépipédique			
	Matériau	béton				béton			
	Hauteur utile du média (cm)	10 + 34 + 10 + 34				10 + 34 + 10 + 34			
	Hauteur utile du fil d'eau d'entrée (cm)	119				119			
	Surface utile (m <sup>2</sup> )	2,44				2 x 2,07			
	Débit déclaré (L/min) de la pompe de relevage pour une hauteur donnée (m)	100 à 4,2 m		-		100 à 4,2 m		-	
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS									
Hauteur maximale de remblai autorisée au-dessus des cuves (cm)	Fosse toutes eaux	75	80	standard : 30	50	80	80	standard : 30	50
	Filtre	75				75			
Mise en œuvre possible en présence de nappe phréatique	Fosse toutes eaux	oui	oui	standard : non	oui	oui	oui	standard : non	oui
	Filtre	oui				oui			

SYNTHÈSE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS									
Dénomination commerciale		Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 12 EH		Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 12 EH		Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 18 EH		Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 18 EH	
<b>Capacité de traitement</b>		12 EH				18 EH			
<b>Numéro national d'agrément</b>		2021-003-ext03		2021-003-mod01-ext03		2021-003-ext04		2021-003-mod01-ext04	
<b>Fosse toutes eaux</b>		<i>Ou bien</i>			<i>Ou bien</i>				
	<b>Fabricant</b>	THEBAULT	SIMOP	BONNA SABLA	THEBAULT	SIMOP	BONNA SABLA		
	<b>Gamme</b>	Oblongue	INH/INR	GAMMA CLAIRFO	Oblongue	Monobloc	GAMMA CLAIRFO		
	<b>Modèle</b>	6 m <sup>3</sup>	6 m <sup>3</sup>	7 m <sup>3</sup>	10 m <sup>3</sup>	10 m <sup>3</sup>	10 m <sup>3</sup>		
	<b>Nombre</b>	1	1	1	1	1	1		
	<b>Forme</b>	oblongue vertical	ovoïde horizontal	parallélépipédique	oblongue vertical	cylindrique horizontal	parallélépipédique		
	<b>Matériau</b>	béton	polyéthylène	béton	béton	polyéthylène	béton		
	<b>Hauteur utile (cm)</b>	130	199	125	206	204	181		
	<b>Volume utile (m<sup>3</sup>)</b>	6,50	6,17	7,02	10,29	10,62	10,44		
	<b>Surface utile (m<sup>2</sup>)</b>	4,93	1,74	5,70	4,93	3,86	5,80		
	<b>Hauteur maximum de remplissage de boue avant extraction (cm)</b>	65	105	63	103	110	91		
<b>Fréquence de vidange théorique à charge nominale (mois)</b>	20			24	22				
<b>Filtre</b>	<b>Nombre</b>	2			3				
	<b>Forme</b>	parallélépipédique			parallélépipédique				
	<b>Matériau</b>	béton			béton				
	<b>Hauteur utile du média (cm)</b>	10 + 34 + 10 + 34			10 + 34 + 10 + 34				
	<b>Hauteur utile du fil d'eau d'entrée (cm)</b>	119			119				
	<b>Surface utile (m<sup>2</sup>)</b>	2 x 2,44			3 x 2,44				
	<b>Débit déclaré (L/min) de la pompe de relevage pour une hauteur donnée (m)</b>	100 à 4,2 m		-	100 à 4,2 m		-		
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS									
<b>Hauteur maximale de remblai autorisée au-dessus des cuves (cm)</b>	<b>Fosse toutes eaux</b>	80	standard : 30 renforcé : 60	50	80	standard : 30 pose en nappe : 30	50		
	<b>Filtre</b>	75				75			
<b>Mise en œuvre possible en présence de nappe phréatique</b>	<b>Fosse toutes eaux</b>	oui	standard : non renforcé : oui	oui	oui	standard : non pose en nappe : oui	oui		
	<b>Filtre</b>	oui				oui			

SYNTHÈSE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS				
Dénomination commerciale		Gamme Filtre SIMBIOSE FBRI modèle 20 EH		Gamme Filtre SIMBIOSE FB modèle 20 EH
Capacité de traitement		20 EH		
Numéro national d'agrément		2021-003-ext05		2021-003-mod01-ext05
Fosse toutes eaux	<i>Ou bien</i>			
	Fabricant	THEBAULT	SIMOP	BONNA SABLA
	Gamme	Oblongue	Monobloc	GAMMA CLAIRFO
	Modèle	10 m <sup>3</sup>	10 m <sup>3</sup>	10 m <sup>3</sup>
	Nombre	1	1	1
	Forme	oblongue vertical	cylindrique horizontal	parallélépi- pédique
	Matériau	béton	polyéthylène	béton
	Hauteur utile (cm)	206	204	181
	Volume utile (m <sup>3</sup> )	10,29	10,62	10,44
	Surface utile (m <sup>2</sup> )	4,93	3,86	5,80
	Hauteur maximum de remplissage de boue avant extraction (cm)	103	110	91
Fréquence de vidange théorique à charge nominale (mois)	20			
Filtre	Nombre	4		
	Forme	parallélépipédique		
	Matériau	béton		
	Hauteur utile du média (cm)	10 + 34 + 10 + 34		
	Hauteur utile du fil d'eau d'entrée (cm)	119		
	Surface utile (m <sup>2</sup> )	4 x 2,07		
	Débit déclaré (L/min) de la pompe de relevage pour une hauteur donnée (m)	100 à 4,2 m	-	
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS				
Hauteur maximale de remblai autorisée au-dessus des cuves (cm)	Fosse toutes eaux	80	standard : 30 pose en nappe : 30	50
	Filtre	75		
Mise en œuvre possible en présence de nappe phréatique	Fosse toutes eaux	oui	standard : non pose en nappe : oui	oui
	Filtre	oui		